

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
8	7	7

L'an 2025, le 10 Avril à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Presly s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MOREAU Nicolas, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/04/2025 .

Vote
A l'unanimité
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Mmes : GRIVEL Christelle, LE PELLEY DUMANOIR Sophie, ROQUES Catherine, MM : CLOZIER Cyrille, LOHSE Philippe, MANDRA Rodolphe, MOREAU Nicolas

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Cher

Le :
Et

Publication ou notification du :

Excusé : BEDET Sébastien

A été nommé(e) secrétaire : ROQUES Catherine

2025-18 – SUPPRESSION DU POSTE ANIMATION

Le Maire rappelle que :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés ou supprimés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Le Comité Social Territorial du Centre de Gestion du Cher, en séance du 24 mars 2025, a rendu un avis favorable.

Le Maire propose de supprimer le poste d'agent animation à temps non complet à raison de 2/35^{ème} sera supprimé à compter du 01/05/2025.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la suppression du poste animation à partir du 1er mai 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 15/04/2025
Le Maire
Nicolas MOREAU

Secrétaire de séance
Catherine ROQUES



Transmis au contrôle de légalité le 23/04/2025
Publication sur le site internet de la commune le 23/04/2025

Acte à classer

2025-18

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-04-23T14-34-03.00 (MI260739414)

Identifiant unique de l'acte : 018-211801857-20250410-2025-18-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : SUPPRESSION DU POSTE ANIMATION

Date de décision : 10/04/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.1. Création-transformation-suppression de postes

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2025 18 Suppression du poste
animation.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 23/04/25 à 14:34

Date 23/04/25 à 14:34

Date 23/04/25 à 14:39

Par SESTRE Corinne

Par SESTRE Corinne

